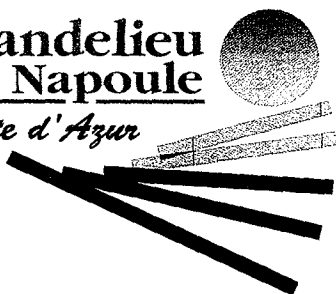


**Mandelieu
La Napoule**

Côte d'Azur



Service : Direction Générale des Services

Monsieur Bernard DAVID
Conseiller municipal
12 Avenue du Maréchal Leclerc
06 210 MANDELIEU LA NAPOULE

Mandelieu-La Napoule,
Le Lundi 12 Octobre 2009

Objet : Séance du Conseil Municipal

Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu en l'Hôtel de Ville de Mandelieu-La Napoule, le :

- LUNDI 19 OCTOBRE 2009 à 8 H 30.

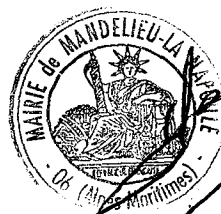
Ce Conseil porte sur une question unique :

*** L'Approbation de l'Agenda 21.**

Vous voudrez bien trouver sous ce pli, la Synthèse de cette Délibération.

Vous en souhaitant bonne réception et comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



LE MAIRE

Henri LEROY

Toute correspondance doit être adressée à :
MONSIEUR LE MAIRE
HOTEL DE VILLE
- B.P. 46 - 06212 MANDELIEU-LA NAPOULE CEDEX
www.mandelieulanapoule.fr - courrier@mairie-mandelieu.fr
Tél. 04 92 97 30 00 - Fax. 04 92 97 30 88

SYNTHESE CONSEIL MUNICIPAL APPROBATION DE L'AGENDA 21

Issu de la conférence de Rio en 1992 réunissant 173 états dont la France, l'agenda 21 planétaire, définit un programme d'actions composé de 2 500 recommandations pour le 21^{ème} Siècle.

Chaque Etat devant se doter de stratégies nationales contribuant au développement durable, les collectivités locales doivent mettre en œuvre à leur échelle, les principes de ces stratégies, dans le cadre d'un outil : l'Agenda 21 Local, projet collectif de développement durable.

Dés 1995, la ville, dans un souci de maîtrise du territoire, respectait certaines finalités de l'Agenda 21 :

- Par l'aménagement du PLU et de son préalable le PADD
- Par la lutte contre les risques naturels, PPR Incendies et Inondations

Et depuis 2003, en développant une politique de

- Bâtiments HQE
- Maîtrise de la gestion des énergies, d'où baisse des consommations
- Mise en place du tri sélectif
- Actions favorisant l'inter générations et le lien social
- Initiation à l'environnement pour les scolaires

Proposé aux électeurs en mars 2008, l'agenda 21 est au centre du projet de développement du territoire. Dans ce projet, fondé sur les 3 piliers du développement durable : Social, Economique et Environnement, l'homme est au cœur de la démarche. En voici les principes :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité
- Le développement des modes de production et de consommation responsable
- L'épanouissement de tous les être humains
- La cohésion sociale et solidarité des territoires et générations

Cette démarche s'appuie sur 5 éléments : participation des acteurs, organisation du pilotage, transversalité, évaluation, et stratégie d'amélioration continue.

Sa mise en œuvre a reposé sur 3 temps forts :

- Un diagnostic territorial précis, qui permet de définir le projet de territoire
- Une stratégie territoriale, qui permet de poser les orientations du projet de territoire
- Le plan d'action, qui est la matérialisation de la stratégie, soit l'Agenda 21 proprement dit

Sur la base du diagnostic, réalisé entre Mai 2008 et Mars 2009, les services de la ville ont travaillé à élaborer des actions qui répondent aux enjeux identifiés dans le diagnostic.

L'Agenda 21 qui vous est proposé, est le résultat de ce travail. Il définit 187 actions réparties sur 6 années civiles. Il est organisé en 4 axes et 16 sous axes stratégiques.

Agenda 21 : adopté !

MANDELIEU Equilibre entre développement, solidarité et préservation des ressources, le catalogue répertorie 187 actions

Création d'un parc à mimosas, mise en place d'un pédibus, construction d'un lycée, aménagement de zones piétonnes, organisation d'une journée de l'emploi saisonnier, création de jardins familiaux... Voici quelques-unes des 187 actions (déjà réalisées et en projet) réparties en 16 axes qui figurent dans l'Agenda 21 de Mandelieu. Initié au printemps 2008, il a été voté hier matin à la majorité par le conseil municipal. « C'est ce qu'il faut faire pour le XXI^e siècle. Avec un objectif : trouver le point d'équilibre entre développement, solidarité et protection de nos ressources avec une méthode : la concertation de terrain. Cet agenda a été conçu et réfléchi par les citoyens et pour les citoyens », a indiqué le maire Henri Leroy en rappelant les ateliers préalables avec la population et l'enquête auprès de 700 familles. Le tout bouclé en un an. « Il est rare d'avoir un programme d'actions réalisé en si peu de temps », a salué la représentante du cabinet SLK Ingénierie de la Roquette chargé de l'élaboration.

« Catalogues d'intentions »
• L'Agenda 21 paraît cosmétique, mais c'est essentiel », assu-



Dans l'Agenda 21 de Mandelieu, figure la mise en place d'un pédibus. Une expérience déjà tentée avec succès en septembre avec les écoliers de Minelle. (Ph. archive Loredana Latil)

rait Bruno Munier en porte-parole de la majorité. C'est pourtant l'opinion de l'opposition : « Le logement social n'y figure pas. On assiste à une citoyenneté sélective où les codes d'entrée des ghettos de luxe prolifèrent. Je ne voterai pas cette délibération », tançait Hervé Lavis, gauche plurielle. « Quand on autorisera les maires à construire des HLM et à attribuer les logements, j'en ferai. On fait du PLS, c'est ça la véritable mixité », rétorquait le maire. « On est

déçu, enchaînait Bernard David. Cet agenda est un catalogue d'intentions. Certaines actions sont déjà réalisées, d'autres sont irréalistes. Il n'y a ni chiffres ni priorité. Votre questionnaire a été fait avant la crise. Aujourd'hui, la priorité, c'est l'emploi et le logement! ». Ce en quoi il était rappelé que la séance portait sur le sens de l'Agenda 21 dont les mesures seront précisément chiffrées dans le budget communal 2010. On sait déjà qu'une enve-

loppe de 30 M€ lui sera dédiée et qu'il s'accompagne de la création imminente d'une nouvelle grande direction « urbanisme, foncier, environnement » au sein de la mairie. Pour les Mandolociens intéressés par le développement durable dans leur ville, rendez-vous le 27 novembre lors de la journée « Cap sur l'agenda 21 » au Centre Expo Congrès de 14 h à 20 h 30 avec des animations...

GAELE ARAMA
garama@nicematin.fr